



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2554

Texte de la question

## CONTRAT PREMIÈRE EMBAUCHE

M. le président. La parole est à Mme Muguette Jacquaint.

Mme Muguette Jacquaint. Monsieur le Premier ministre, savez-vous comment les jeunes qualifient le CPE ? De contrat pour exclure de l'emploi sans motif !

Le CPE concentre contre lui une large opposition. Il est rejeté majoritairement, comme en témoignent les 162 manifestations qui se déroulent partout dans le pays,

Ce rejet est fondé. Votre priorité, c'est la précarité de l'emploi. Vous préférez privilégier le droit d'entreprendre du grand patronat sur le droit au travail de nos jeunes.

La jeunesse de notre pays, rejointe par une majorité de salariés, ne veut pas d'un contrat de travail qui la soumette au droit divin de l'employeur. Elle ne veut pas d'un contrat de travail qui lui impose deux ans de mise à l'essai, sans protection, et qui au final peut être rompu à tout moment, sans justification, sans motivation.

*(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Elle n'accepte pas ce contrat de travail qui balaye toutes les recommandations internationales imposant une justification et des protections pour les salariés, et qui ouvre la porte à tous les abus possibles !

Elle rejette, comme nous, un contrat de travail encore plus précaire que le CDD - c'est dire le recul ! - et qui vient sonner le glas du CDI. Si votre plaisir est de satisfaire le MEDEF *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)*, notre rôle est de défendre la jeunesse !

Chaque année, pendant dix ans, 600 000 emplois devraient se libérer en raison des départs à la retraite.

Profitions-en pour créer des emplois stables, durables et bien rémunérés pour les jeunes, au lieu de satisfaire les appétits du CAC 40 ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, écoutez les jeunes et retirez votre CPE. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes.

M. Gérard Larcher, *ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes*. Madame Jacquaint, vous avez fait allusion à la principale préoccupation de la génération de jeunes qui ont aujourd'hui vingt ans et qui est aussi celles de leurs parents et de leurs grands-parents : la précarité .

Mme Muguette Jacquaint. La précarité, c'est vous !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. La précarité, c'est la situation que nous offrons à nos jeunes depuis vingt ans dans ce pays. *(" Non ! " sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Comment prétendre le contraire ? Nous sommes, parmi les pays d'Europe, celui dont le taux d'activité des jeunes de moins de vingt-six ans est le plus bas.

M. Jean Glavany. Depuis quatre ans !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Non depuis bien plus

longtemps !

M. Bernard Roman. Ce n'est pas vrai !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Les CDD sont conclus pour 70 % des entrées dans l'emploi. La moitié de ceux-ci ont une durée inférieure à un mois. Six jeunes sur dix sont inscrits à l'ANPE et n'accéderont jamais au régime d'assurance chômage, car ils n'ont jamais bénéficié d'un contrat de plus de six mois.

Mme Muguette Jacquaint. On connaît tout ça !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Qu'avons-nous souhaité faire et que faisons-nous pour lutter contre ces difficultés à entrer dans l'emploi ?

La réponse passe par une meilleure orientation des jeunes.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Très bien !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. C'est le travail auquel, à la demande du Premier ministre, nous nous sommes attelés avec Gilles de Robien.

Mme Martine David. C'est un mauvais travail !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Notre objectif en 2009, grâce au développement de la formation professionnelle, est d'offrir à 800 000 jeunes des contrats en alternance ou de professionnalisation...

M. André Chassaigne. Personne ne vous croit quand vous dites cela !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...en imposant aux grandes entreprises de consacrer 3 % de leur effectif à cette formation en alternance.

Nous avons reconnu les stages comme un élément de formation, faisant partie intégrante du parcours professionnel.

Enfin, le contrat première embauche permet d'entrer dans l'emploi en bénéficiant d'un certain nombre de sécurisations.

Plusieurs députés du groupe socialiste. La précarité !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. À la demande du Premier ministre, ce contrat sera complété d'un accompagnement personnalisé dans l'emploi. Il ne suffit pas d'avoir fait la rencontre avec l'emploi, ...

M. André Chassaigne. Vous ne croyez pas à ce que vous dites !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...il faut aussi éviter les ruptures de contrat, que les jeunes subissent aujourd'hui.

Notre unique objectif est de rompre avec les vingt dernières années, ...

M. Jean Glavany. Quatre ans !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...au cours desquelles aucun traitement n'a été apporté au défi majeur de la précarité de la génération des seize à vingt-six ans.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Mme Martine David. C'était laborieux et ce n'est pas glorieux !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Muguette Jacquaint](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (3<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2554

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 mars 2006